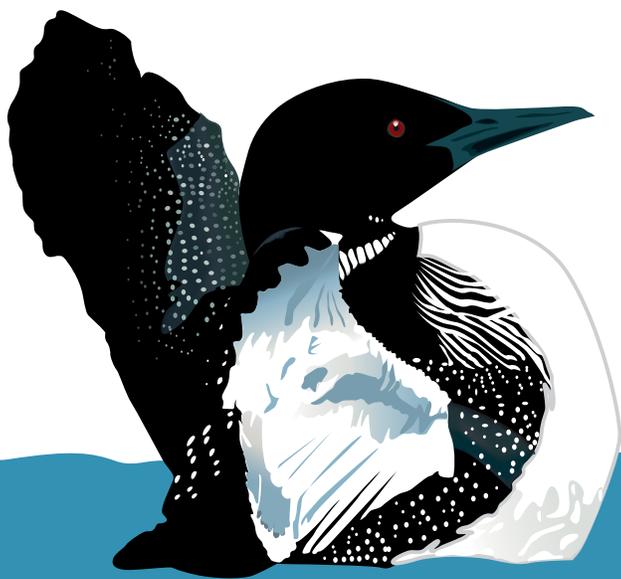


Soutien technique des lacs ETE 2009
Programme *Bleu Laurentides*

Municipalité de
Notre-Dame-du-Laus



Rapport d'activités par
Guérolé Choné, Agent de liaison



Table des matières

Introduction	1
1. Mise en contexte	3
1.1. Généralités	3
1.2. Hydrographie et exploitation des plans d'eau	4
1.3. Associations	6
1.4. Sensibilisation	6
1.5. Règlementation	6
2. Biographie	8
3. Objectif général	9
4. Objectifs spécifiques	9
5. Bilan	11
5.1. Objectif 1	11
5.2. Objectif 2	13
5.3. Objectif 3	14
5.4. Objectif 4	15
6. Orientations et recommandations	18
6.1. Sensibilisation	18
6.2. Formation et accompagnement	18
6.3. Concertation	19
6.4. Autres	19
Conclusion	20
Annexe 1	21
Annexe 2	25
Annexe 3	28

Introduction

La région administrative des Laurentides connaît depuis trente ans une très forte croissance démographique, un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Le nombre de villégiateurs venant contempler la beauté des paysages des Laurentides est aussi fortement à la hausse.

Les milieux naturels des Laurentides, plus particulièrement les lacs, sont donc soumis à des pressions qui peuvent menacer leur intégrité écologique. Plusieurs lacs de cette région montrent d'ailleurs des signes inquiétants de dégradation. En effet, certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport important de nutriments d'origine anthropique qui favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques envahissantes. Il est important de noter que la dégradation des lacs peut engendrer des conséquences économiques non négligeables pour les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau affecté par des proliférations de plantes aquatiques envahissantes ou de cyanobactéries peut engendrer une baisse significative de la valeur des immobilisations situées autour de ce dernier. À la lumière de ces informations, il appert urgent que les associations de lacs et les municipalités des Laurentides entreprennent le suivi de l'état de santé des lacs.

Bleu Laurentides est une initiative du milieu, issue de la *Table de concertation sur les lacs des Laurentides* qui vise à susciter des changements de comportements significatifs chez les usagers. Il a aussi pour but d'inciter les gestionnaires municipaux à favoriser l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement des territoires lacustres.

Bleu Laurentides se divise en deux volets :

- Programme régional d'accompagnement pour la mise en œuvre de la surveillance volontaire des lacs des Laurentides.
- Développer, avec les municipalités et les acteurs du milieu, des outils d'aménagement et de gestion durables des paysages lacustres.

Les différents outils développés misent sur le partenariat naturel entre les riverains et les gestionnaires municipaux pour renforcer les compétences locales en matière de gestion durable des lacs.

1. Mise en contexte

1.1. Généralités

Située à 65 km au sud de Mont-Laurier et 100 km de Gatineau, à la frontière entre la région des Laurentides et celle de l'Outaouais, et à la limite sud de la MRC d'Antoine-Labelle, la municipalité de Notre-Dame-du-Laus possède un vaste territoire en grande partie très peu urbanisé et comptant plus de 300 lacs, dont d'importants lacs de villégiature. Sa population, d'environ 1500 citoyens permanents, s'accroît d'ailleurs considérablement durant la saison estivale. Le parc régional du Poisson Blanc et la réserve faunique Papineau-Labelle contribuent notamment à la protection environnementale du territoire dont une partie est d'ailleurs classée réserve de biodiversité.



Figure 1 : Situation géographique et plan d'accès à Notre-Dame-du-Laus

1.2. Hydrographie et exploitation des plans d'eau

La majeure partie du territoire de la municipalité se situe dans le bassin versant de la rivière du Lièvre. Cette rivière, qui coule au milieu du village, est coupée par le barrage du rapide des Cèdres. La partie de la rivière située en amont du barrage, avec notamment le réservoir du Poisson Blanc et le réservoir des Sables est une zone récréotouristique : on y trouve le parc régional du Poisson Blanc, de nombreuses pourvoiries, des campings, ainsi que quelques chalets (en particulier au lac Champion). En aval du barrage, la rivière du Lièvre continue son cours en traversant le village de Notre-Dame-du-Laus et se déverse dans des lacs qui sont des lieux de villégiature importants (lac des Cèdres, lac Bonécale, lac des Pins et lac Forgeron). Plus à l'est, à la limite de la réserve Papineau-Labelle, les lacs Serpent, de l'Aigle, Corbeau et Earhart constituent également des zones comptant de nombreux chalets. Ces quatre lacs se déversent dans la rivière du Lièvre principalement via le ruisseau Serpent. Enfin, les lacs O'Neil et Bigelow situés dans la partie sud de la municipalité sont également des lieux de villégiature notables. Ces deux lacs, dont les émissaires se déversent également dans la rivière du Lièvre, sont approvisionnés par de courts ruisseaux prenant leur source dans les collines environnantes.



Figure 2 : Principaux lacs de Notre-Dame-du-Laus (photographie satellite)

1.3. Associations

Il existe à Notre-Dame-du-Laus sept associations de lacs : aux lacs Serpent, Corbeau, de l'Aigle, Earhart, Bigelow, O'Neil et Forgeron. Les associations des lacs Serpent et Bigelow ont participé en 2009 au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Il existe également une association des riverains de la rivière du Lièvre (les Amis de la Lièvre).

1.4. Sensibilisation

La municipalité de Notre-Dame-du-Laus a accueilli le premier agent de liaison *Bleu Laurentides* en 2007. Les actions de sensibilisation ont alors été concentrées pour les riverains et résidents des bassins versants des lacs Serpent, Corbeau et de l'Aigle. En 2008, ces actions ont été étendues à ceux des lacs O'Neil et Bigelow. 2009 a été la troisième année consécutive avec une présence d'un agent de liaison *Bleu Laurentides* à Notre-Dame-du-Laus.

Les terrains riverains de la rivière du Lièvre et des lacs formés par cette rivière (lac des Pins, lac Forgeron, lac Campion) ont été jusqu'alors peu ciblés par les actions de sensibilisation. En effet, un recours collectif est actuellement mené par les Amis de la Lièvre concernant les problèmes d'érosion possiblement liés à la gestion du niveau de l'eau par le barrage. En aval du barrage, une rétrocession des terrains riverains est par ailleurs actuellement en cours. Il a donc été choisi de ne pas cibler ces zones lors des actions de sensibilisation.

1.5. Règlementation

La règlementation municipale à Notre-Dame-Laus interdit dans la bande riveraine (définie selon la politique provinciale) « toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux »¹. Une action telle que l'abattage d'un arbre est considérée comme contrevenant à ce règlement. Par contre, il n'existe pas de

¹ Selon l'article 12.3.2 du règlement municipal.

règlementation concernant la tonte de gazon ou les entretiens réalisés dans les bandes riveraines (comme l'épandage d'engrais).

2. Biographie

Guérolé est l'agent de liaison du programme *Bleu Laurentides* à Notre-Dame-du-Laus pour l'été 2009. Il poursuit donc le travail de sensibilisation de ses prédécesseurs puisque la municipalité de Notre-Dame-du-Laus a fait appel au service du Soutien technique des lacs pour une troisième année. Enfant de la campagne française, sensible aux causes environnementales, il est tombé amoureux de la nature québécoise peu après son arrivée. Ingénieur de formation, il entreprend alors un changement de carrière et se spécialise actuellement en gestion de l'eau en poursuivant un certificat en Science de l'environnement à l'UQAM puis très bientôt un DESS en génie de l'environnement à la Polytechnique.



3. Objectif général

L'objectif général du programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est de fournir une ressource technique pendant 16 semaines (approximativement du 19 mai 2009 au 4 septembre 2009) à la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, ayant pour mandat de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides, suite à la concertation de la municipalité et des associations de lacs du territoire impliquées.

Le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est un service clé en main. Le CRE Laurentides recrute les stagiaires, les forme et les supervise. À cette fin, un coordonnateur ou une coordonnatrice du programme est engagé(e) pour la saison estivale et est encadré(e) par la chargée de projet *Bleu Laurentides*. Ainsi, la municipalité peut bénéficier de la crédibilité, de l'expérience et des outils développés par le CRE Laurentides au fil des ans.

4. Objectifs spécifiques

Suite à une rencontre entre les représentants municipaux et le CRE Laurentides, le 7 mai 2009, un cadre de plan d'action a été élaboré par le CRE Laurentides et déposé aux répondants du projet. Il intègre les préoccupations et les besoins exposés par la municipalité en planifiant des activités précises pour répondre aux priorités ciblées en matière de **sensibilisation** et d'**acquisition de connaissances** dans une perspective de protection des milieux lacustres, ainsi que de **communication** et de réseautage entre les différents intervenants. Ce cadre d'action a ensuite fait l'objet d'une validation auprès de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus et s'est ajusté, en fonction de la réalité sur le terrain, au cours du mandat de l'agent de liaison.

Objectifs

1. Sensibiliser les riverains des lacs ciblés et les autres citoyens de la municipalité aux problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines. Encourager et promouvoir un programme de revégétalisation des rives par des espèces indigènes et une sensibilisation à la conservation de la végétation en place. Les lacs suivants sont priorités : lac Earhart, lac des Pins, lac Forgeron, lac Bonécale et lac des Cèdres.

2. Accompagner et former les riverains au suivi volontaire des lacs à l'aide des protocoles de caractérisation élaborés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire de la santé des lacs ciblés.

3. Favoriser la communication entre les riverains, les associations de lacs et les représentants de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus. Promouvoir la création d'un regroupement d'associations de lacs. Le regroupement d'associations de lacs favorise la communication et l'échange d'information entre les riverains de l'ensemble des lacs ciblés.

4. Participer aux activités organisées par la municipalité relativement au mandat de protection des lacs et à l'environnement en général.

5. Bilan

5.1. Objectif 1

Sensibiliser les riverains des lacs ciblés et les autres citoyens de la municipalité aux problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines. Encourager et promouvoir un programme de revégétalisation des rives par des espèces indigènes et une sensibilisation à la conservation de la végétation en place. Les lacs suivants sont priorisés : lac Earhart, lac des Pins, lac Forgeron, lac Bonécale et lac des Cèdres.

5.1.1. Tournée de sensibilisation porte-à-porte

La sensibilisation est au cœur du mandat de l'agent de liaison. Différents outils sont à sa disposition afin de rejoindre le plus grand nombre de riverains possible durant l'été. Les visites « porte-à-porte » permettent un contact direct et personnalisé avec les citoyens. L'information donnée aux résidents lors de ces visites permet de répondre à leurs questionnements et de leur fournir des exemples concrets de bonnes ou mauvaises pratiques touchant la qualité des plans d'eau.

Des tournées de suivi porte-à-porte ont été réalisées sur l'ensemble des lacs où des actions de sensibilisation avaient été effectuées les années précédentes (lacs Corbeau, Serpent, de l'Aigle, Bigelow et O'Neil). Lors de ces tournées, seuls les sites les moins végétalisés ont été visités. Les remarques concernant les améliorations possibles dans la bande riveraine ainsi que dans certains cas sur les installations septiques ont été faites en personne lorsque les propriétaires étaient présents ou bien laissées par écrit en leur absence.

Des tournées de porte-à-porte ont également été réalisées aux lacs Forgeron, Earhart, Bonécale et des Cèdres. Les remarques ont été laissées aux propriétaires des terrains riverains selon les mêmes modalités que lors des

tournées de suivi. En tout, plus de 200 propriétaires riverains ont été contactés lors de ces tournées de porte-à-porte. Parmi les lacs sur lesquels les tournées de porte-à-porte avaient été initialement prévues, il a été convenu avec l'inspecteur municipal dès le début de l'été que la tournée du lac des Pins n'était pas une priorité pour la campagne de sensibilisation de 2009.

Les tournées de porte-à-porte ont constitué la principale tâche de l'agent de liaison *Bleu Laurentides* en 2009. Il s'agit également de la méthode de sensibilisation ayant permis d'entrer en contact avec le plus de riverains des lacs (*Voir le rapport d'activité cumulatif, annexe 1*). La majeure partie des dépliants d'information ont été distribués lors de ces visites personnalisées (*Voir la liste en annexe 3*).

5.1.2. Concours de revégétalisation des rives

Le concours de revégétalisation des rives « Au bord du Laus » initié en 2008 par l'agente de liaison *Bleu Laurentides* de Notre-Dame-du-Laus, a été reconduit pour l'été 2009, grâce à un budget particulier attribué par la municipalité et des commandites d'entreprises privées. Une faible participation a cependant été observée cette année de la part des propriétaires riverains.

5.2. Objectif 2

Accompagner et former les riverains au suivi volontaire des lacs à l'aide des protocoles de caractérisation élaborés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire de la santé des lacs ciblés.

En 2009, les associations des lacs Serpent et Bigelow ont pris part au RSVL et ont effectué les protocoles de mesure de la transparence de l'eau, d'échantillonnage et de caractérisation des rives. Le suivi complémentaire (mesures effectuées avec la multisonde) a également été réalisé sur ces deux lacs (pour plus de détails sur le programme du suivi complémentaire consulter : <http://www.crelaurentides.org/bleu/suivi.shtml>). La responsable de l'environnement de l'association du lac Bigelow a été formée aux différents protocoles du RSVL en 2009 et un accompagnement a été fait pour la première prise d'échantillon d'eau de l'été ainsi que pour la réalisation du protocole de caractérisation des rives. Des renseignements complémentaires sur les analyses d'eau effectuées en 1998 et 2008 ont par ailleurs été fournis à l'association du lac Serpent, par le biais d'une analyse comparative de l'évolution du statut trophique du lac.

Le Réseau de surveillance volontaire des lacs a également été présenté à des membres et responsables des associations des lacs Earhart, Corbeau, de l'Aigle et O'Neil aux cours d'assemblées générales annuelles (AGA) ou de réunions entre l'agent de liaison *Bleu Laurentides* et les représentants des associations.

5.3. Objectif 3

Favoriser la communication entre les riverains, les associations de lacs et les représentants de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus. Promouvoir la création d'un regroupement d'associations de lacs. Le regroupement d'associations de lacs favorise la communication et l'échange d'information entre les riverains de l'ensemble des lacs ciblés.

5.3.1. Table de concertation des lacs

Une table de concertation des lacs a été organisée le 25 juillet pour réunir les différents représentants des associations de lacs et échanger sur les problématiques et inquiétudes communes, tout particulièrement en ce qui concerne les questions environnementales. Les représentants des associations des lacs O'Neil, Serpent et Bigelow ont participé à cette table de concertation. Des questionnements sur la conformité des installations septiques ainsi que sur la possibilité de mettre en place une réglementation obligeant le lavage des bateaux avant la mise à l'eau ont été formulés et ont mené à la création de documents d'information par l'agent de liaison sur ces sujets. La possibilité de créer un regroupement d'association a également été évoquée et discutée. Afin de faciliter la communication entre les associations de riverains, un répertoire des associations de riverains de Notre-Dame-du-Laus a été réalisé et diffusé à ces mêmes associations. La table de concertation des lacs a donc permis d'énoncer des intérêts communs de la part des associations présentes et de fournir certaines réponses à des interrogations communes, bien qu'aucun représentant de la municipalité n'était présent et que plusieurs associations de riverains n'y ont pas participé.

5.3.2. Création d'une association aux lacs Bonécale et des Cèdres

Parmi les lacs autour desquels des tournées de sensibilisation porte-à-porte ont été effectuées, seuls les lacs Bonécale et des Cèdres ne possèdent pas d'associations de riverains. La possibilité de créer de telles associations a été discutée avec quelques riverains de ces lacs pendant ces tournées de sensibilisation. Une lettre a ensuite été envoyée à l'ensemble des propriétaires riverains pour les enjoindre à prendre contact avec l'agent de liaison *Bleu Laurentides*. Peu de réponses favorables ont été recueillies par l'agent de liaison à ce sujet.

5.4. Objectif 4

Participer aux activités organisées par la municipalité relativement au mandat de protection des lacs et à l'environnement en général.

5.4.1. Distribution d'arbres

Une distribution d'arbres offerts par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, et organisée par le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) a été effectuée les 29 et 30 mai. Les arbres ont été donnés aux propriétaires souhaitant revégétaliser leur rive. Un kiosque d'information a également été tenu durant cet événement pour sensibiliser les propriétaires aux différentes problématiques écologiques des lacs et les conseiller dans leurs actions. Environ 1500 arbres ont été distribués à une soixantaine de propriétaires.

5.4.2. Revegétalisation des rives des terrains municipaux

Un constat a été fait avec l'inspecteur municipal que plusieurs sites appartenant à la municipalité comportaient des lacunes au niveau de la végétalisation des rives. Les actions suivantes ont donc été entreprises :

- 51 arbres parmi ceux distribués par le COBALI ont été plantés près du débarcadère municipal situé sur la rivière du Lièvre (au Bureau d'accueil touristique). Cinq autres arbres ont été plantés au débarcadère du lac Corbeau et cinq près du gazébo situé au cœur du village.
- La limite de tonte de gazon a été repoussée au gazébo et au débarcadère municipal de la rivière du Lièvre. Le mobilier urbain (tables de pique-nique et bancs) a été déplacé en dehors de cette bande riveraine.
- Un budget de 523\$ a été offert par la municipalité pour l'achat d'arbustes. Les plantes qui ont été sélectionnées sont des plantes indigènes, possédant une floraison et étant de taille basse, afin de végétaliser et d'embellir les bandes riveraines situées en face des bancs et des tables de pique-nique tout en conservant une vue sur la rivière au gazébo et au débarcadère (Plantes sélectionnées par l'entreprise Paysagement Nature : 21 *Spiraea latifolia*, 22 *Rosa blanda*, 20 *Heliopsis helianthoides* et 22 *Diervilla lonicera*)

Par ailleurs, suite à des visites sur le terrain réalisées conjointement avec les entreprises Floraberge et Paysagement Nature, il est apparu que des travaux d'enrochements sont nécessaires pour stopper l'érosion au débarcadère de la rivière du Lièvre. Le batillage des nombreux bateaux passant à cet endroit semble créer une érosion trop importante pour être stoppée par la végétation.



Figure 2 : Revégétalisation des terrains municipaux : Photos prises les 03/06/09 et 18/08/09, avant et après aménagement.

6. Orientations et recommandations

6.1. Sensibilisation

Il convient de continuer les actions de sensibilisation telles que celles déjà effectuées ces dernières années et d'étendre les tournées de porte-à-porte aux plans d'eau non visités et présentant un fort taux d'occupation (lac Campion, lac Adrien, lac des Pins et rivière du Lièvre). Il semble en effet important de commencer des actions de sensibilisation plus ciblées le long de la rivière du Lièvre et autour des lacs situés près de celle-ci, en amont comme en aval du barrage. Il est cependant primordial pour l'agent de sensibilisation effectuant ce travail de s'informer auparavant sur l'avancée des deux dossiers légaux en cours ainsi que des enjeux qui y sont liés.

Dans le cas des lacs où au moins deux tournées de porte-à-porte ont été effectuées, il est possible de penser que la plupart des propriétaires ont été informés des recommandations faites par les agents de liaison *Bleu Laurentides* et par l'inspecteur municipal. Les propriétaires récalcitrants sont peu susceptibles de changer de comportement par des actions de sensibilisation uniquement. L'agent de liaison *Bleu Laurentides* est par conséquent d'avis que les actions de sensibilisation doivent être accompagnées de mesures coercitives autour des lacs et qu'une réglementation municipale plus stricte devrait être mise en place à Notre-Dame-du-Laus concernant la protection des rives.

6.2. Formation et accompagnement

Bien que la formation des associations au RSVL n'ait pas été une charge importante de travail pour l'agent de liaison en 2009, les associations des lacs O'Neil, Earhart et Corbeau ont tout de même manifesté un intérêt envers le RSVL. Il est donc probable que ces associations s'inscrivent au RSVL et que des actions de formations et d'accompagnement plus importantes soient

nécessaires en 2010. Ce besoin serait évidemment renforcé dans le cas où de nouveaux protocoles de caractérisation seraient intégrés au RSVL.

6.3. Concertation

La table de concertation des lacs est un élément essentiel pour maintenir une bonne communication entre les associations de riverains et la municipalité afin d'établir des projets communs. Une édition 2010 de la table de concertation est souhaitable.

6.4. Autres

Si un règlement concernant le lavage obligatoire des bateaux est voté par le conseil municipal ou un programme d'inspection visuelle instauré, l'agent de liaison du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* en 2010 serait une importante ressource pour sensibiliser les usagers (citoyens et visiteurs) à cette pratique.

Conclusion

Les objectifs spécifiques concernant les actions de sensibilisation, de soutien aux associations et à la municipalité (Objectifs 1, 2 et 4) ont été remplis avec succès. L'objectif spécifique visant la favorisation de la communication (objectif 3) entre les riverains via la création de nouvelles associations de lacs et d'un regroupement des associations a été plus difficile à mettre en place. Par contre, la table sur les lacs fut réalisée dans le cadre de cet objectif. Il est souhaitable par contre que la participation à la prochaine table inclue des membres de la municipalité et de l'ensemble des associations de lacs du territoire.

Le bilan général des actions du soutien technique 2009 est donc très positif, et les actions mises en place semblent avoir été très bien accueillies par les riverains, les associations, le personnel municipal et les élus. Après trois étés de travail effectués par des agents de liaison *Bleu Laurentides* à Notre-Dame-du-Laus et par l'inspecteur municipal, des progrès significatifs sont par ailleurs visibles en terme notamment de revégétalisation des bandes riveraines autour des lacs. La poursuite de ce travail est donc un élément crucial à la conservation de la qualité des eaux des lacs de cette municipalité.

Annexe 1

Rapport d'activités cumulatif

Activités réalisées dans le cadre du programme de Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides

Été 2009

Nom de l'agent : Guénoé Choné

Municipalité ou territoire: Notre-Dame-du-Laus

Activités	Détails (nom de l'association)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Communication			
Participation à des AGA d'associations de lacs : Bilan des visites effectuées sur les lacs, présentation du RSVL et de la <i>Trousse des lacs</i>	AGA du lac Corbeau	04/07/09	50
	AGA du lac de l'Aigle	15/08/09	40
TOTAL		-	90
Participation à d'autres rencontres d'information avec des associations de lacs	Rencontre avec les représentants des associations des lacs Earheart, O'Neil et Bigelow	27/06/09	7
	Organisation d'une table de concertation des lacs de la municipalité avec les représentants des associations des lacs Serpent, Bigelow et O'Neil	25/07/09	
TOTAL		-	7
Participation à des rencontres d'information avec des responsables municipaux (ou autres intervenants)	Participation à l'ouverture du parc régional du Poisson Blanc	23/05/09	-
TOTAL		-	-
Activités	Détails (nom de l'association)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Sensibilisation			
Tenue de kiosques	Tenue de kiosque et rencontre avec les citoyens lors de la distribution des arbres	Vendredi 29 mai	40

	Création d'un point d'information à la bibliothèque municipale (kiosque permanent)	-	-
TOTAL		-	40
Réalisation de tournées de porte-à-porte et visites de riverains	Suivi des cas problématiques aux lacs Corbeau, Serpent, de l'Aigle, O'Neil et Bigelow	De mi-juin à fin août	120
	Visite porte-à-porte aux lacs Forgeron, Earhart, des Cèdres et Bonécale	De mi-juin à fin août	110
	Visites et conseils personnalisés pour les riverains (demandes particulières)	-	5
TOTAL		-	235
Participation à des activités (associations et municipalités) ***autres que celles où des kiosques furent tenus	Revégétalisation des rives de terrains municipaux : Les bandes riveraines ont été agrandies et des arbres et arbustes plantés.	Arbres : Juin Arbustes : Août	-
TOTAL		-	
Participation à une distribution d'arbres ou de végétaux	Distribution arbres par le COBALI	29 et 30 mai	60 (dont 40 rencontrés au kiosque)
TOTAL		-	20
Élaboration de documents d'informations ou articles de journaux	Présentation sur le site Internet de la municipalité	-	-
Activités	Détails (nom de l'association)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Autres activités de sensibilisation	Concours de revégétalisation	-	6
TOTAL		-	6
Caractérisation			
Présentation du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et de la <i>Trousse des lacs</i>	RSVL et <i>Trousse des lacs</i> présentés aux associations des lacs Earheart, O'Neil, de l'Aigle et Corbeau	27/06 (Earheart et O'Neil) 04/07 (AGA Corbeau) 15/08 (AGA de l'Aigle)	100
Accompagnement des associations de lacs dans la réalisation du RSVL	Accompagnement pour la réalisation du protocole d'échantillonnage pour le lac Bigelow	15/06	2
	Accompagnement pour la réalisation du protocole de caractérisation des rives pour	Fin juillet	2

	le lac Bigelow		
Formation des associations aux protocoles de la <i>Trousse des lacs</i> et du RSVL	Formation pour l'association du lac Bigelow	Début juin	1
TOTAL		-	105

Activités	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Autres activités			
Autres activités	Rédaction d'un article d'interprétation de résultats des analyses effectuées en 1998 et 2008 au lac Serpent	-	-
	Rédaction d'un article sur la conformité des installations septiques et les procédures de contrôle	-	-
	Rédaction d'une étude concernant la mise en place d'un système d'obligation de lavage des bateaux	-	-
GRAND TOTAL			503

Annexe 2

Plan de communication

Plan de communication

Été 2009

Nom de l'agent : Guénohé Choné

Municipalité ou territoire: Notre-Dame-du-Laus

Activités	Communication à effectuer	Public cible	Méthodes et moyens de communication
Global	Information de la présence d'un agent de liaison et de son rôle	Riverains, Résidents	Rédaction d'un article – Mise en ligne sur le site Internet de la municipalité
Sensibilisation	Information sur le but des tournées de porte-à-porte	Riverains	Courriels et téléphones aux associations de riverains
Sensibilisation	Sensibilisation	Riverains	Tournée de porte-à-porte : Rencontre avec les riverains ou bilan écrit en cas d'absence, distribution de dépliants.
			Kiosque lors de la distribution d'arbres : Rencontre avec les riverains et distribution de dépliants
			Kiosque permanent à la bibliothèque : Distribution de dépliant
Protection des bandes riveraines	Information sur la réglementation municipale	Riverains	Création d'un dépliant – Distribution lors des tournées porte-à-porte
Soutien technique	Information de la présence d'un agent de liaison et son rôle	Associations de riverains	Courriel et téléphone
Soutien technique	Proposition d'aide à la réalisation des protocoles du RSVL	Associations de riverains	Courriel et téléphone
Distribution d'arbre	Publiciser l'évènement	Riverains	- Affiches dans les magasins - Courriels et téléphones aux associations de riverains
Concours de revégétalisation	Publiciser l'évènement	Riverains	- Affiches dans les magasins - Lettre destinée aux associations de riverains - Création d'un dépliant distribué lors des tournées de porte-à-porte

Table de concertation des lacs	Inviter les responsables des associations de riverains et des représentants de la municipalité	Associations de riverains et élus municipaux	Invitation par courriel et téléphone. Relance par téléphone la semaine de la réunion.
Améliorer le dialogue entre les associations et avec la municipalité	Effectuer une table de concertation des lacs	Associations de riverains et élus municipaux	- Invitation par courriel et téléphone (relance par téléphone dans la semaine avant la réunion) pour la TCL - Créer et diffuser aux associations de riverains un répertoire de ces associations
Promotion du RSVL	Présenter le RSVL	Associations de riverains	Présentation orale pendant les AGA et la table de concertation de lacs (communiquer avec les associations de lacs pour connaître les dates des AGA)
Promotion pour la création d'associations de lacs	Exposer les bienfaits d'une association de lac	Riverains	Discussion lors des tournées de porte-à-porte et lettres à l'ensemble des riverains des lacs concernés

Annexe 3

Liste des dépliants distribués

Dépliants distribués dans le cadre du programme de Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides

Été 2009

Nom de l'agent : Guénohé Choné

Municipalité ou territoire: Notre-Dame-du-Laus

Thèmes	Titres	Ressource	Nombre distribué
Eau – Bassin versant	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vos lacs et cours d'eau - Une richesse collective à préserver ✓ Entrepreneurs, avant d'intervenir près d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide - Renseignez-vous ! 	MDDEP	163 5
Bande riveraine	<ul style="list-style-type: none"> ✓ VIVRE AU BORD DE L'EAU - Bon aménagement - Mauvais aménagement 	RAPPEL	6 anglais 8 français
Faune - flore	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cet été surveillez votre jardin...on y trouve peut-être des plantes exotiques envahissantes. ✓ Le myriophylle à épi – Connaissez-vous cette espèce exotique envahissante? 	Nature-Action Québec	5 3
Bateaux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Impact des véhicules récréatifs motorisés sur la faune et les habitats aquatiques riverains 	Fédération québécoise de la faune	15

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Protégeons les plans d'eau du Québec – Guide à l'usage des plaisanciers 	Transport Canada	15
Divers	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le traitement des plaintes à caractère environnemental 	MDDEP	5
Capsules	<ul style="list-style-type: none"> ✓ À la santé des lacs ! Et à la nôtre ! ✓ Au menu : un régime faible en azote et phosphore ✓ Chaque goutte compte ! ✓ Jardiner, une assurance santé pour les lacs ✓ La bande riveraine : le bouclier des lacs ! ✓ Le « blues » des lacs ✓ Naviguez-vous santé ? ✓ Sceptiques pour vos installations septiques ? ✓ Un monde vert dans un univers d'eau ! ✓ Votre lac a-t-il les reins solides ? 	CRE Laurentides	60 ensembles de capsules 135 « Sceptiques pour vos installations septiques ? » bilingue 142 « La bande riveraine : le bouclier des lacs ! » bilingue
Bande riveraine	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bande riveraine au travail – Plantes indigènes et sauvages pour les rives *français et anglais 	CRE Laurentides	242 français 39 anglais
Cyanobactéries	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau ✓ Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries 	MDDEP	10
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fleur d'eau visible ? Des 		3

	précautions à prendre pour vous et votre famille	MSSS	5
Milieux humides	✓ Traitement des demandes d'autorisation des projets dans les milieux humides	MDDEP	5
Divers	✓ Maison propre et Jardin vert – Guide de l'entretien ménager et du jardinage écologique *anglais et français	Ville de Montréal	21 français 3 anglais
Eau – Bassin versant	✓ Affichettes « Bande riveraine au travail » *français et anglais	CRE Laurentides	20 français 5 anglais
TOTAL DISTRIBUÉS :			916